

ÎLE-DE-FRANCE

NORMANDIE

BRETAGNE

BOURGOGNE

HONORAIRES DE TRANSACTION — ÎLE-DE-FRANCE, NORMANDIE & BRETAGNE

Honoraires à la charge de l'acquéreur.

NATURE DE L'OPÉRATION	
Vente de biens à usage d'habitation	Maximum 6 % TTC (TVA 20 %) du prix net vendeur — minimum 9 900 € TTC
Vente de biens à usage professionnel (bureaux, commerces)	5 % HT du prix net vendeur — minimum 9 900 € HT
Cession de fonds et droits d'entrée	30 % HT du loyer annuel HT HC + 10 % HT du montant de la cession
Vente d'un parking extérieur ou d'une cave	1 000 € TTC
Vente d'un parking en sous-sol	1 500 € TTC
Vente d'un box ou garage	2 500 € TTC

HONORAIRES DE TRANSACTION — RÉGION BOURGOGNE

Honoraires à la charge du vendeur.

VENTE DE BIENS À USAGE D'HABITATION

TRANCHE DE PRIX NET VENDEUR	
De 0 € à 49 999 €	5 900 €
De 50 000 € à 99 999 €	7 900 €
De 100 000 € à 139 999 €	8 900 €
De 140 000 € à 169 999 €	9 900 €
De 170 000 € à 199 999 €	11 900 €
200 000 € et plus	6 %

AUTRES OPÉRATIONS (IDENTIQUES À L'IDF / NORMANDIE / BRETAGNE)	
Vente de biens à usage professionnel (bureaux, commerces)	5 % HT du prix net vendeur — minimum 9 900 € HT
Cession de fonds et droits d'entrée	30 % HT du loyer annuel HT HC + 10 % HT du montant de la cession
Vente d'un parking extérieur ou d'une cave	1 000 € TTC
Vente d'un parking en sous-sol	1 500 € TTC
Vente d'un box ou garage	2 500 € TTC

HONORAIRES DE VEFA

Les honoraires sont à la charge du promoteur et sont définis par convention.

HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE

SANS GARANTIE LOYERS IMPAYÉS

LOYER HORS CHARGES	
Inférieur à 1 500 €	7,08 % TTC
Entre 1 500 € et 2 000 €	5,88 % TTC
Supérieur à 2 000 €	4,68 % TTC

AVEC GARANTIE TOTALE (GLI 2,5 % TTC INCLUSE)

LOYER HORS CHARGES	
Inférieur à 1 500 €	10,78 % TTC
Entre 1 500 € et 2 000 €	9,58 % TTC
Supérieur à 2 000 €	8,38 % TTC

HONORAIRES DE RECHERCHE DE LOCATAIRES

1 — BAUX D'HABITATION (LOI N°89-462 DU 6 JUILLET 1989) OU LOCATIONS MEUBLÉES

Les honoraires à la charge du bailleur sont égaux à ceux du locataire, conformément à la législation en vigueur.

PRESTATION		
Visite, constitution du dossier & rédaction du bail — zone très tendue	12,10 €/m ² habitable	12,10 €/m ² habitable
Visite, constitution du dossier & rédaction du bail — zone tendue	10,09 €/m ² habitable	10,09 €/m ² habitable
Visite, constitution du dossier & rédaction du bail — zone détendue	8,07 €/m ² habitable	8,07 €/m ² habitable
État des lieux d'entrée	3,03 €/m ² habitable	3,03 €/m ² habitable
Mise en location d'une annexe : 300 €		

2 — BAUX PROFESSIONNELS

30 % HT du loyer annuel HT HC

Ce document synthétise le barème d'honoraires publié sur meet-immo.com. Les honoraires de transaction TTC intègrent la TVA au taux de 20 % ; les montants HT en sont exclusifs. Le détail applicable à chaque opération est précisé dans le mandat signé avec MEET IMMOBILIER.